

Deloitte.



Promesses, promesses

Respecter les engagements climatiques du Canada
et la réconciliation avec les Autochtones

Préface

Le présent rapport sur les changements climatiques et la réconciliation explore le lien étroit qui existe entre le parcours du Canada sur la voie de la réconciliation entre les peuples autochtones et non autochtones et le succès de notre lutte contre les changements climatiques.

Les peuples autochtones sont des leaders dans l'atténuation des changements climatiques et dans l'aménagement du territoire. Leurs droits et leurs systèmes de savoirs traditionnels sont fondamentaux pour élaborer des solutions efficaces aux changements climatiques et pour atteindre une justice climatique et la réconciliation. Pourtant, faire entendre la voix des Autochtones dans les discussions sur les changements climatiques est une bataille constante.

Trop souvent, le lien entre la crise climatique et le déplacement des peuples autochtones de leurs terres est négligé. Cette dépossession leur a fait perdre la capacité d'exercer et de transmettre leurs savoirs écologiques traditionnels, leurs stratégies de gestion des terres, leur relation aux systèmes d'alimentation traditionnels et leurs économies traditionnelles.

Lorsque les peuples autochtones au Canada ont été soumis aux pensionnats indiens, ils ont été assimilés, ils ont été punis lorsqu'ils parlaient leur langue et ont vu leur culture dénigrée. Les politiques mises en vigueur par les colons européens ne se limitaient pas à violer les droits et la souveraineté des Autochtones, mais permettaient également aux entreprises de prélever des ressources des terres et des territoires traditionnels. Si nous comptons sauver notre planète et ses ressources, nous devons réexaminer ce lien dommageable et incontournable.

Nous croyons fermement que la lutte aux changements climatiques et la réconciliation avec les Autochtones passent par le rétablissement des liens entre les peuples, leur territoire et leurs pratiques ancestrales. Il est temps que le Canada mette en œuvre les appels à l'action lancés par la Commission de vérité et réconciliation afin

que tous les Canadiens honorent les traités et soutiennent la quête d'autodétermination et de souveraineté des peuples autochtones alors que nous allons de l'avant ensemble.

Les initiatives menées par les Autochtones sont une formidable occasion de réparer certaines fautes commises pendant la colonisation et de renforcer la voix et le pouvoir décisionnel des Autochtones dans les grands projets de développement des ressources et des infrastructures. Les solutions et les projets de lutte contre les changements climatiques dirigés par les Autochtones habilite les communautés et favorisent une approche équitable et équilibrée pour la création d'une économie durable.

Faire avancer la réconciliation est une occasion favorable pour le Canada d'affronter les changements climatiques et de progresser dans notre parcours commun vers une nouvelle relation plus respectueuse entre les Autochtones et les non-Autochtones. Ce sont les aspects que ma collègue Fiona Kirkpatrick Parsons et moi explorons dans ce rapport.

Jason Rasevych

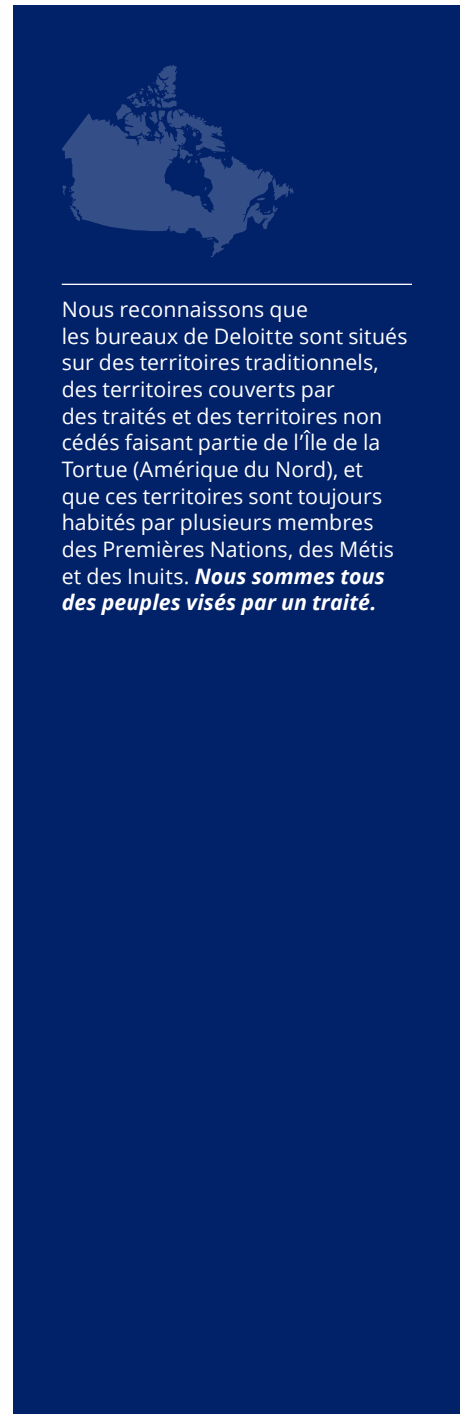
Associé, Conseils financiers
Leader national, Services autochtones

Fiona Kirkpatrick Parsons

Conseillère de direction nationale/kā-nīkānīt*
Services aux clients autochtones

**kā-nīkānīt signifie en cri, « celle qui prend les devants » ou « la leader »*

Page couverture par Qavavau Manumie





Sommaire

Pour la vitalité de notre pays, deux choses doivent être faites simultanément et le plus tôt possible : prendre soin du territoire et réparer les relations entre les peuples autochtones et non autochtones. Au fil des décennies, le territoire et les relations ont été mis à rude épreuve, négligés et malmenés au Canada.

Afin que les générations futures puissent prospérer au Canada, nous devons à la fois gérer l'environnement de manière responsable et promouvoir des relations saines et respectueuses entre les personnes qui y habitent. Et parce que ces deux aspects sont intrinsèquement liés, nous devons les améliorer simultanément.

Pour ce faire, il faut que tous les Canadiens sachent l'histoire de ce territoire, connu depuis des milliers d'années par ses premiers habitants sous le nom Île de la Tortue. Dans leur quête d'utiliser les ressources pour faire du profit et accroître leur puissance, les colonisateurs européens ont perturbé et détruit le tissu social, économique et culturel de l'ensemble des sociétés autochtones, scindant les relations entre les familles, les communautés et le territoire.

Nous ne pouvons pas changer le passé, mais nous pouvons travailler à nous réconcilier avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits de ce territoire et, ensemble, tracer une autre voie pour l'avenir. Accueillir la participation des peuples autochtones à la lutte aux changements climatiques en reconnaissant leur connexion spirituelle et culturelle à la terre, à l'eau et à l'air est la seule façon d'y parvenir.

Même si l'ampleur, l'urgence et la complexité du défi climatique sont difficiles à saisir, les dirigeants du monde se sont entendus pour s'y attaquer ensemble et se sont engagés à atteindre des cibles précises. D'ici 2030, nous devons réduire presque de moitié les émissions de gaz à effet de serre (GES) (par rapport au niveau de 2010) afin d'éviter les répercussions les plus catastrophiques du réchauffement climatique.

Les peuples autochtones sont des acteurs centraux dans tout effort de réduction des changements climatiques. La plupart d'entre eux ont une longue histoire de coexistence durable avec leurs territoires et savent comment conserver la biodiversité et protéger les forêts et les autres ressources naturelles essentielles. Nous avons beaucoup à apprendre de leurs pratiques, comme la gestion durable des ressources,

Accueillir la participation des peuples autochtones à la lutte aux changements climatiques et reconnaître leur connexion spirituelle et culturelle à la terre, à l'eau et à l'air est la seule voie vers la réconciliation.

et c'est pourquoi les interactions avec les peuples autochtones doivent être au cœur du parcours vers la carboneutralité du Canada.



Partie 1 : l'importance de la réconciliation avec les peuples autochtones examine pourquoi la question de la réconciliation compte pour l'ensemble du Canada, que l'on pense aux gouvernements, aux entreprises ou aux individus.



Partie 2 : lutter contre les changements climatiques avec les savoirs traditionnels examine l'interconnexion profonde existant entre l'utilisation de la terre et les changements climatiques, et le rôle que le savoir traditionnel autochtone peut jouer pour aider le Canada à atteindre ses objectifs de lutte aux changements climatiques et à remplir ses obligations mondiales de neutralité carbone.



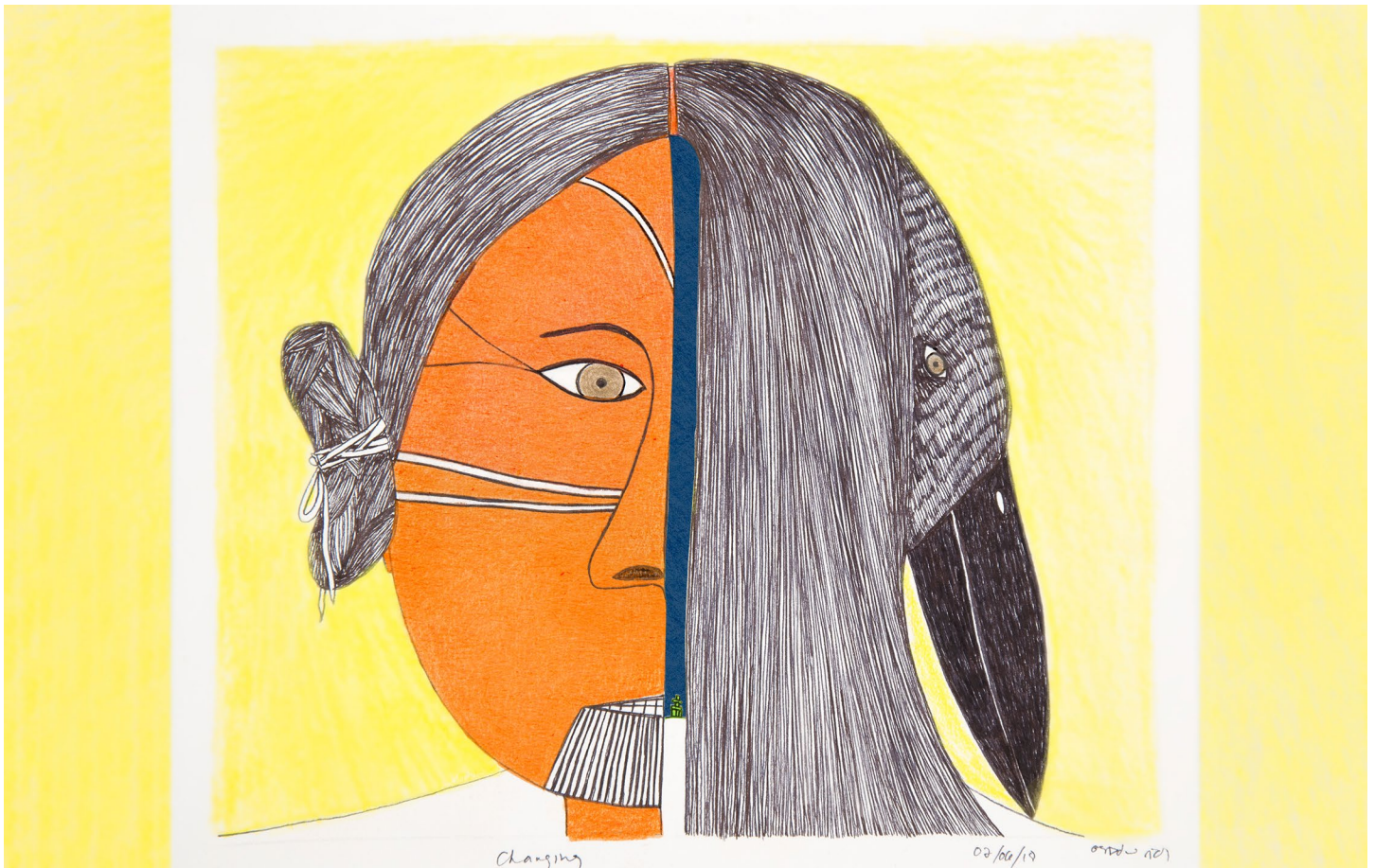
Partie 3 : atteindre les objectifs de carboneutralité et de réconciliation du Canada par la voie de solutions s'inspirant de la nature souligne la valeur de la gestion durable et du recours à la nature pour relever les défis socio-environnementaux. Les solutions fructueuses sont conçues et mises en œuvre avec la participation, le leadership, la coopération et le consentement des Autochtones.



Partie 4 : passer à l'action – quatre piliers directeurs pour le leadership explore le cadre du parcours de réconciliation continu de Deloitte – inclusion, éducation, emploi et habilitation économique – et la façon dont ces principes peuvent nous aider à progresser vers un avenir sain et carboneutre.

Pour des années à venir, les changements climatiques seront des enjeux déterminants pour les gouvernements et les entreprises. Ces derniers devraient déjà être en train de planifier la transition qu'ils devront opérer pour mener leurs activités dans un avenir à faible bilan carbone. Au cœur de ce parcours devrait s'inscrire une interaction avec les peuples autochtones ayant pour but de tisser des liens avec eux, de faire entendre leurs voix et de tirer profit de leur expertise en tant que détenteurs des savoirs culturels et gardiens de la terre.

En travaillant de manière collaborative avec les peuples et les communautés autochtones afin de favoriser un changement important et durable au profit de tous, nous pouvons orienter le Canada vers une économie plus durable et inclusive et faire preuve d'un leadership et d'une intégration sociale de calibre mondial.



Ningiukulu Teevee

Introduction

Qu'ont en commun la lutte aux changements climatiques et le parcours de réconciliation entre les peuples autochtones et non autochtones? Essentiellement : rétablir à la fois le territoire et les relations. L'un comme l'autre a été mis à rude épreuve, négligé et malmené au Canada depuis des décennies.

Afin que les générations futures puissent prospérer, nous devons à la fois gérer l'environnement de manière responsable et promouvoir des relations saines et respectueuses entre les personnes qui habitent sur ce territoire. Et parce que ces deux aspects sont intrinsèquement liés, nous devons les améliorer simultanément.

Ce que signifie la réconciliation

D'une personne à une autre, la réconciliation renvoie à des choses différentes. Pour la Commission de vérité et réconciliation, qui a été mandatée d'informer tous les Canadiens de ce qu'ont subi les enfants autochtones dans les pensionnats indiens, la réconciliation consiste à établir et à maintenir une relation saine et mutuellement respectueuse entre les nations autochtones et non autochtones au Canada. Pour y arriver, il faut prendre

conscience du passé, reconnaître les torts qui ont été causés, se racheter et agir pour changer les comportements!

Pour ce faire, il faut que tous les Canadiens sachent l'histoire de ce pays, connu depuis des milliers d'années par ses premiers habitants sous le nom d'île de la Tortue. Dans leur quête d'utiliser les ressources pour faire du profit et accroître leur puissance, les colonisateurs européens ont perturbé et détruit le tissu social, économique et culturel de l'ensemble des sociétés autochtones, scindant les relations entre les familles, les communautés et le territoire.

La réconciliation consiste à établir et à maintenir une relation saine et mutuellement respectueuse entre les nations autochtones et non autochtones au Canada

Pour améliorer ces relations, le Canada doit reconnaître les peuples autochtones comme des leaders et des partenaires, et non uniquement comme des parties prenantes dans le développement des terres autochtones. Cela signifie de reconnaître et de respecter leurs droits fondamentaux et leurs responsabilités, de même que leur relation spirituelle et culturelle avec la terre, l'eau et l'air.

Les répercussions des changements climatiques sont particulièrement dévastatrices pour les peuples autochtones, qui continuent de dépendre étroitement de ce que la terre fournit pour s'alimenter et s'abriter, et maintenir leur culture et leur spiritualité.

L'impératif de l'action climatique

Tout comme le reste du monde, le Canada doit apporter sa contribution pour ralentir les changements climatiques à l'échelle planétaire en amorçant une transition vers un système à faible bilan carbone d'ici 2050.

Les plus récentes recherches indiquent que la Terre connaîtra une augmentation de 2,7 °C de sa température globale au-dessus des niveaux préindustriels d'ici la fin du siècle. Cela est bien supérieur à l'objectif de limiter cette hausse à 1,5 °C, soit le plafond qui a été estimé pour éviter les répercussions les plus catastrophiques des changements climatiques². Pour limiter la hausse de température à 1,5 °C, il faudra réduire de près de la moitié les émissions de GES d'ici 2030 – et nous devons effectuer ce changement radical en moins d'une décennie³. (Il est important de noter que cet objectif est basé sur les niveaux de 2010.)

Le Canada, qui est l'un des plus grands émetteurs de GES, n'est pas près de réaliser le plan d'action qu'il s'est engagé à exécuter en vertu de l'Accord de Paris de 2015⁴. En tant que pays nordique possédant une empreinte géographique énorme, nous sommes un exportateur net d'énergie et

d'autres produits très polluants. Notre gouvernement fédéral subit des pressions importantes et croissantes de ses parties prenantes, notamment de ses citoyens et de ses entreprises, pour prendre activement des mesures atténuant les changements plutôt que de continuellement fixer de nouvelles cibles de réduction des émissions.

Pour limiter la hausse de température à 1,5 °C, il faudra réduire de près de la moitié les émissions de GES d'ici 2030 – et nous devons effectuer ce changement radical en moins d'une décennie

L'ampleur, l'urgence et la complexité du défi climatique font de cet enjeu un problème social et écologique multidimensionnel difficile à saisir. Dans notre économie moderne, la majeure partie de nos activités – de la nourriture que nous produisons à l'énergie générée pour chauffer et éclairer nos maisons, jusqu'à la construction de nos

bâtiments et aux projets d'infrastructure, de transport et de fabrication – entraînent la production de GES.

La double quête d'un meilleur avenir

Ce rapport examine la façon dont le succès de notre lutte aux changements climatiques est inextricablement lié aux progrès de notre parcours de réconciliation entre les peuples autochtones et non autochtones. Il inclut différents points de vue de leaders et d'alliés des Premières Nations d'un peu partout au Canada.

Le défi de carboneutralité du Canada est plus grand que celui auquel font face la plupart de nos vis-à-vis internationaux. Mais si nous pouvons agir dès maintenant pour freiner les dommages et conserver l'environnement par la voie de la réconciliation avec les peuples autochtones, et vice versa, nous serons en mesure de préparer un meilleur avenir pour tous.

« Nous savons aujourd'hui qu'à l'échelle mondiale, les terres les plus saines sont celles qui sont détenues, gérées ou influencées par les peuples autochtones. Comment pouvons-nous maintenir cette situation en amenant les peuples non autochtones à reconnaître nos droits et nos responsabilités de protéger ce que nous avons? Une telle relation présente des possibilités de réconciliation non seulement entre les individus, les gouvernements et les peuples autochtones, mais aussi entre les humains et la nature. »

Steven Nitah

Conseiller, Relations avec les Autochtones,
Nature for Justice (N4J)



Partie 1

L'importance de la réconciliation avec les peuples autochtones

Chercher à comprendre la vérité

Nous ne pouvons rien changer au passé, mais nous pouvons tracer une voie meilleure pour l'avenir. Et la réconciliation exige avant tout de chercher à comprendre la vérité : les milliers d'années d'histoire et de culture des peuples autochtones, les effets de la colonisation par les Européens et les pratiques étrangères imposées aux peuples autochtones.

En 2015, après plusieurs années à recueillir des enregistrements et à écouter les témoignages de milliers d'Autochtones de partout au Canada, la Commission de vérité et réconciliation a publié, avec son rapport, 94 appels à l'action⁵. Ces recommandations pressent tous les niveaux de gouvernement – fédéral, provincial, territorial et autochtone – à travailler ensemble pour réparer les torts causés par les pensionnats indiens (et, par extension, les autres retraits forcés) et progresser vers la réconciliation.

Pendant des années, les leaders autochtones ont pressé le gouvernement du Canada à non seulement reconnaître, mais aussi à honorer les traités signés par les Premières Nations avec les nouveaux arrivants européens, qui créent un cadre pour vivre ensemble et partager les terres que les peuples autochtones occupaient

« Nous vivons ce nouveau paradigme où les communautés autochtones seraient susceptibles d'avoir un droit de veto et auraient le droit de demander un siège à la table des décisions relatives au développement des ressources au Canada. »

Joseph Pallant

Directeur de l'innovation climatique, Ecotrust Canada

traditionnellement et, surtout, qui établissent les deux parties comme des partenaires égaux. Le gouvernement fédéral a accepté son obligation : « Le respect de la relation découlant d'un traité et la négociation de nouveaux traités fondés sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat sont essentiels à la réalisation d'une réconciliation durable avec les peuples autochtones⁶. »

De plus, en juin 2021, le projet de loi C-15, le cadre du Canada pour transposer dans ses lois la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)⁷, a reçu la sanction royale⁸.

La DNUDPA établit des normes minimales pour la survie, la dignité et le bien-être des peuples autochtones dans 46 articles couvrant des questions comme l'autodétermination et les droits à l'égard de leurs terres traditionnelles. Elle comprend le droit au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, ce qui permet aux peuples autochtones de donner ou de retirer leur consentement à un projet qui peut les toucher ou affecter leurs territoires, et de négocier les conditions de tels projets, incluant leur conception, leur mise en œuvre et leur surveillance.

Bien que l'adoption du projet de loi C-15 représente un progrès réel vers la réconciliation au Canada, la mise en œuvre de la DNUDPA et ses principes en vertu de la loi et l'harmonisation des autres lois canadiennes prendront du temps. (Remarque : Cette loi ne s'applique pas aux provinces et aux territoires.) De plus, il incombera aux législateurs, aux peuples autochtones et aux acteurs sectoriels d'instaurer un cadre et des meilleures pratiques permettant d'atteindre le consentement nécessaire, ce qui nécessitera beaucoup de travail et d'apprentissage.

Un autre facteur à prendre en considération en tout temps est que parmi les centaines de nations autochtones du Canada, toutes n'ont pas la même relation avec les terres ni une conception uniforme de la façon de gérer ses ressources.

« Avec les engagements pris envers la décolonisation et la réconciliation, lorsque nous sommes au milieu du processus (en tant que personnes non autochtones), ce peut être intéressant et fascinant, et aussi difficile de sentir à l'aise d'en parler; difficile de savoir si vous employez les bons mots, et de participer aux discussions. Parce que vous savez à quel point cela est important, et que vous en comprenez une grande partie, mais vous reconnaissez aussi que vous avez un long chemin à faire avant d'aborder d'autres aspects. »

Joseph Pallant

« On fait souvent l'erreur de traiter les nations autochtones comme un monolithe, comme un groupe homogène, et nous ne le sommes pas. Les peuples autochtones sont incroyablement diversifiés. Oui, nous prenons soin de la Terre Mère. Mais le rapport que nous entretenons avec nos ressources varie à l'échelle du pays. »

JP Gladu

Président, Boreal Champions
Directeur, Suncor

« Du point de vue de la réconciliation, je ne crois pas que l'on ait reconnu que les peuples autochtones sont affectés de manière disproportionnée par les changements climatiques. Ils devraient faire partie des groupes prioritaires pour l'affectation de financements et de ressources visant à atténuer les effets des changements climatiques. Il s'agit d'un aspect essentiel de la réconciliation. »

Cody Desautel

Directeur des ressources naturelles de la tribu Colville

« Les valeurs actuelles incitent à investir le moins possible pour obtenir le rendement le plus élevé possible. Aujourd'hui, l'environnement en paie le prix, et nous aussi. La question que nous devons nous poser est : quel rendement du capital investi est acceptable? Il est plus coûteux de faire des projets générant moins de répercussions sur l'environnement et les structures sociales. Ce n'est pas aux peuples autochtones à répondre à cette question. La réponse appartient au monde des affaires. »

Steven Nitah

La participation des peuples autochtones à la lutte contre les changements climatiques

Il n'est possible de réaliser une véritable réconciliation que si l'on accepte que la participation des peuples autochtones à la lutte aux changements climatiques repose sur leur lien spirituel et culturel avec la terre. Ces peuples sont parmi les premiers à être confrontés aux conséquences directes du réchauffement climatique et aux effets physiques des phénomènes météorologiques extrêmes, notamment la déforestation, les feux de forêt, les inondations et la perte de la biodiversité, en raison de la dépendance et de la relation étroite qu'ils entretiennent avec l'environnement et ses ressources.

« Les changements climatiques ont exacerbé les difficultés déjà présentes dans les communautés autochtones, incluant la marginalisation politique et économique, la perte des terres et des ressources, la violation des droits de la personne, la discrimination et le chômage », a indiqué le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies⁹.

De plus, la crise climatique mine les droits fondamentaux des peuples autochtones inscrits dans la DNUDPA, et qui constituent les « normes minimales nécessaires à la survie, à la dignité et au bien-être des peuples autochtones du monde ».

Parcours de réconciliation, carboneutralité et prospérité économique

Il est important de noter que la lutte aux changements climatiques et le parcours de réconciliation ne signifient pas de faire des compromis entre les profits et la dégradation des terres ou entre les droits autochtones et les répercussions environnementales.

Les peuples autochtones ont un lien intime avec la terre. Leur savoir traditionnel de l'écologie, qui a été sous-estimé par le passé, leur permet d'avoir une perspective unique sur les manières de développer des projets et d'atténuer les répercussions environnementales, et peut guider le Canada vers une économie plus durable et inclusive.

En reconnaissant et en respectant la prise en charge et le pouvoir décisionnel des peuples autochtones et en soutenant leur responsabilité inhérente en tant que gardiens des terres, le Canada peut aller de l'avant avec eux.

En 2020, le gouvernement fédéral s'est engagé à protéger 30 % des terres et des eaux du Canada d'ici 2030 afin d'endiguer la perte catastrophique de biodiversité¹⁰, en partenariat avec les peuples autochtones, qui peuvent aider à réaliser cet objectif en établissant des aires protégées et de conservation autochtones, un nouvel outil de gouvernance permettant de soutenir les communautés autochtones et la santé de la planète.

En avril 2021, le gouvernement fédéral a dévoilé un programme d'investissements de 101 milliards de dollars sur trois ans pour atténuer les difficultés économiques causées par la crise de la COVID-19 et pour mettre fin à la récession entraînée par la pandémie en favorisant la croissance économique. Les fonds permettront également au Canada de remplir son engagement à atténuer les changements climatiques en finançant les projets d'infrastructure et d'autres mesures de durabilité.

La conjugaison de la gestion des terres et des ressources avec la participation des Autochtones, l'acceptabilité sociale et, finalement, le pouvoir décisionnel devrait encourager les peuples autochtones, les secteurs et les gouvernements à travailler en partenariat pour atteindre leurs objectifs communs.

« Il ne faudrait pas voir la réconciliation avec les Autochtones comme le coût à payer pour faire des affaires, mais comme un investissement dans l'avenir. »

Steven Nitah



Qavavau Manumie



Partie 2

Lutter contre les changements climatiques avec les savoirs traditionnels

Gardiens des terres, des plans d'eau et des forêts du monde

La communauté scientifique internationale a largement reconnu le lien étroit existant entre l'utilisation des terres, les changements dans l'utilisation des terres et les changements climatiques.

Le U.S. Geological Survey, pour sa part, comprend que les changements dans l'occupation et l'utilisation des sols sont un puissant facteur de changement – et qu'un changement dans le climat peut entraîner des changements dans l'occupation et l'utilisation des sols, qui à leur tour affectent la concentration mondiale des gaz à effet de serre¹¹.

« Les peuples autochtones reconnaissent qu'un agent de perturbation comme les feux de forêt est nécessaire pour la formation d'un écosystème adapté au feu. Les méthodes modernes visant à supprimer les feux ont contribué à créer une dette envers mère Nature. Aujourd'hui, avec les changements climatiques, les superficies qui auraient dû brûler, mais ne l'ont pas fait, brûlent dans des conditions bien pires, entraînant des conséquences encore plus graves après les feux. »

Cody Desautel

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), un organe des Nations Unies qui évalue l'état des connaissances scientifiques en matière de changements climatiques, fait un constat similaire, soit que les changements dans l'état des terres, qu'ils soient liés à l'utilisation des terres ou aux changements climatiques, affectent le climat mondial et régional. À l'échelle régionale, changer l'état des terres peut réduire ou accentuer le réchauffement et affecter l'intensité, la fréquence et la durée des phénomènes climatiques extrêmes¹².

« Les peuples autochtones ont essayé de renverser cette tendance pour rétablir une certaine résilience dans le paysage et le ramener à un état antérieur avec des conditions de feu plus naturelles et modérées. Mais il faut reconnaître ce qui a créé ces paysages au moment où les Européens sont arrivés. La science occidentale commence à peine à le reconnaître. »

Cody Desautel

Systeme de valeurs

Le GIEC soutient depuis longtemps que les peuples autochtones ne sont pas seulement les victimes des changements climatiques, mais qu'ils sont en fait des contributeurs essentiels à la lutte contre ceux-ci. Dès le quatrième rapport d'évaluation (RE4) du groupe, publié en 2007, le savoir autochtone était décrit comme « une base inestimable pour l'élaboration de stratégies d'adaptation et de gestion des ressources naturelles pour répondre aux changements environnementaux et autres¹³ ».

Le plus récent rapport du GIEC intitulé Changements climatiques et terres émergées va beaucoup plus loin¹⁴. Il reconnaît le rôle essentiel des peuples autochtones en tant que gardiens des terres et des forêts du monde, et que le renforcement de leurs droits et le recours à leurs savoirs traditionnels sont fondamentaux pour lutter contre les changements climatiques.

Au Canada, la plupart des peuples autochtones possèdent une longue tradition de coexistence durable avec leurs territoires et continuent de jouer un rôle fondamental dans la conservation de la biodiversité ainsi que dans la protection des forêts et d'autres ressources naturelles fondamentales. Leur savoir traditionnel concernant les changements climatiques peut également enrichir les connaissances scientifiques et les activités d'adaptation d'autres entités de manière importante.

Le sixième rapport d'évaluation (RE6) du GIEC, publié en 2021, explique que les traditions orales des peuples autochtones à propos des conditions météorologiques et climatiques locales et régionales représentent des sources d'information précieuses, surtout si on les combine avec des données climatiques essentielles, mais que ces traditions sont menacées de disparition à mesure que les détenteurs du savoir décèdent¹⁵.

La vulnérabilité aux changements climatiques des peuples autochtones et les solutions potentielles qu'ils peuvent fournir, la manière dont ils peuvent élaborer de telles solutions sur leurs territoires et les résultats obtenus seront d'une grande importance pour la réussite des politiques de lutte aux changements climatiques et les droits en cette matière des peuples autochtones. Il est possible de développer de nouvelles façons de collaborer sur le développement des ressources, de nouvelles approches qui entraîneront la création de projets plus durables pouvant contribuer aux objectifs de carboneutralité du Canada.

Les pratiques autochtones, qui prescrivent qu'on ne doit prélever de la terre que ce dont nous avons besoin et uniquement ce que la nature est capable de remplacer, peuvent nous enseigner beaucoup de choses.¹⁶

« Le rôle du savoir traditionnel autochtone pour aider le Canada à atteindre nos objectifs climatiques est en train de s'étendre. Les communautés autochtones trouvent de nouvelles façons de manifester leurs objectifs et leurs décisions dans des environnements qui n'existaient pas auparavant. »

Joseph Pallant

« Il n'y a pas eu suffisamment d'efforts déployés pour respecter les systèmes gouvernementaux autochtones et la manière dont ils recourent les systèmes de gouvernance provinciaux, territoriaux et fédéraux. La meilleure façon d'assurer que le savoir autochtone est pris en compte et utilisé comme il le mérite est de garantir que les détenteurs du savoir sont présents à la table. Il n'existe aucune solution miracle. Il faut simplement veiller à ce que les Autochtones sont représentés et que leurs systèmes de connaissance sont intégrés dans tous les mécanismes de prise de décisions. »

JP Gladu

Président, Boreal Champions
Directeur, Suncor

« Il s'agit avant tout d'un système de valeurs. Le système de connaissances autochtone est influencé par les valeurs que les peuples autochtones possèdent, qui sont basées sur la notion que nous dépendons de la nature et que la nature dépend de nous. Cette relation réciproque n'a jamais été prise en compte dans l'économie et les exercices d'aménagement du territoire. Ce système de connaissances est absent des zones qui ont été peuplées et colonisées. La terre ne contribue plus à la mosaïque des écosystèmes mondiaux, de là, les changements climatiques. »

Steven Nitah

Valeurs de durabilité de base : le principe de la septième génération et les sept vérités fondamentales

Les humains ont la capacité de penser à long terme, mais nous oublions souvent de tenir compte de ce qui pourrait arriver dans quelques décennies, comme les répercussions à long terme de nos actions sur le climat et les générations futures. En revanche, de nombreuses communautés autochtones ont l'habitude de prendre des décisions en se basant sur le principe de la septième génération, fondé sur une ancienne philosophie Haudenosaunee (iroquoise) remontant à la grande loi de la constitution de la nation iroquoise : « Dans chacune de nos délibérations, nous devons évaluer les répercussions de nos décisions sur les sept prochaines générations¹⁷. »

Les communautés appliquent généralement ce principe aux décisions qui concernent l'énergie, l'eau et les ressources naturelles.

Pour atteindre une vision autochtone de la durabilité, il faut assurer une convergence entre le savoir local et traditionnel, les lois ancestrales et le meilleur de la science occidentale.

Pendant la longue occupation de leur territoire, les Premières Nations des régions côtières de la Colombie-Britannique ont établi sept vérités¹⁸ ou valeurs fondamentales concernant la biodiversité, la durabilité et la gestion, qui offrent un contrepoint important aux connaissances scientifiques. Ces vérités traduisent un point de vue que partagent de nombreux peuples autochtones, qui ont été dépendants des ressources de leur région pour leur subsistance pendant de nombreuses générations, voire des millénaires.

Selon Frank Brown, chef héréditaire et membre de la nation Heiltsuk de Bella Bella, pour atteindre une vision autochtone de la durabilité, il faut assurer une convergence entre le savoir local et traditionnel, les lois ancestrales et le meilleur de la science occidentale¹⁹. En correspondant avec des anciens de trois Premières Nations des régions côtières, Frank Brown et Y. Kathy Brown ont compilé les sept vérités fondamentales qui ont guidé les Premières Nations des régions côtières



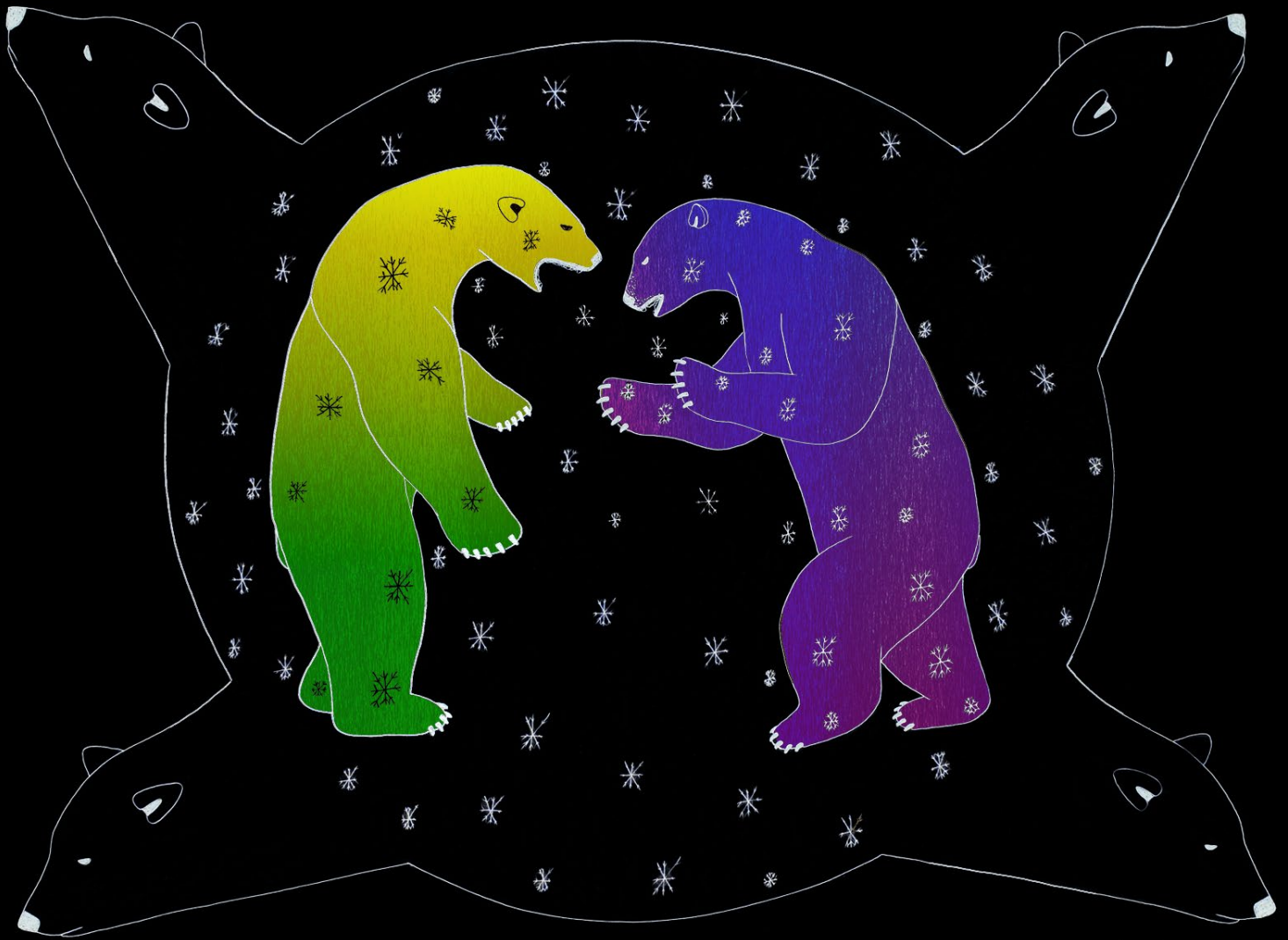
Ningiukulu Teevee

pendant des milliers d'années et les ont publiées dans un rapport intitulé *Staying the Course, Staying Alive*²⁰.

« Ces peuples ont observé les dynamiques et la nature parfois fragile des plantes et des populations animales », a indiqué l'ethnobotaniste et professeure émérite Nancy Turner dans la préface du rapport publié en 2009. Elle ajoute que leurs ancêtres autochtones « [...] ont marqué les cycles de production réalisés au cours des saisons et des années, et ont identifié les variations des espèces et des populations au titre des étapes de vie, [...] de l'influence des phénomènes météorologiques et du climat, et des effets des perturbations, incluant les récoltes et les diverses activités humaines de gestion des ressources²¹ ».

« Beaucoup de peuples non autochtones voient les ressources naturelles dans l'angle de la consommation, mais ce n'est pas notre point de vue. Comme la culture, la préservation est pour nous une priorité absolue, pas uniquement pour aujourd'hui, mais aussi pour les générations futures. »

Cody Desautel



Partie 3

Atteindre les objectifs de carboneutralité
et de réconciliation par la voie de solutions
fondées sur la nature

La voie naturelle vers la carboneutralité

Pour le Canada, atteindre la carboneutralité signifie d'éliminer 730 mégatonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (CO₂)²² de son bilan annuel. Le pays s'est engagé à réduire ses émissions de 292 mégatonnes d'ici 2030²³. Pour illustrer l'ampleur du défi, mentionnons qu'en 2019 (la dernière année pour laquelle des statistiques sont disponibles), ses émissions étaient les mêmes qu'en 2005²⁴.

De nombreux secteurs parmi les plus polluants du Canada – dont l'agriculture, la fabrication, la foresterie, l'exploitation minière et l'énergie – sont essentiels dans la prospérité à court et à long terme du pays, car ils font partie de la base de notre économie traditionnelle. De plus, les systèmes énergétiques sont à la fois une importante source d'émissions de GES et le moteur de collectivités entières.

Pour permettre à ces secteurs de réduire leur empreinte carbone et de devenir des émetteurs à faible bilan carbone tout en réduisant les dommages environnementaux, nous devons mettre en place de nombreuses solutions et mobiliser des ressources importantes.²⁵

Les solutions s'inspirant de la nature – projets de défense et de restauration des milieux naturels (comme les milieux humides et les forêts) qui absorbent le dioxyde de carbone – offrent un outil puissant pour lutter contre les changements climatiques.

Réduire les émissions en conservant les systèmes naturels

Les systèmes naturels comme les plantes, les sols et les environnements marins absorbent plus d'équivalents CO₂ de l'atmosphère qu'ils en rejettent. Ce faisant, ces environnements peuvent réduire les émissions de gaz à effet de serre et soutenir la biodiversité du Canada.

Le Canada possède d'importants puits de carbone. Par exemple, on estime que ses tourbières renferment 150 milliards de tonnes de carbone organique du sol²⁶. Cela n'inclut pas le carbone stocké dans la végétation au-dessus du sol (biomasse aérienne).

La quantité totale du stockage du carbone dans les écosystèmes est donc beaucoup plus élevée.

Toutefois, des programmes de conservation des systèmes menés par des Autochtones, incluant l'utilisation des sols, l'aménagement des terres et l'établissement d'aires protégées et de conservation autochtones, vont nécessiter un soutien et un financement accrus afin de s'assurer que les puits de carbone marins et terrestres, comme les tourbières, continuent d'absorber et de séquestrer du CO₂.

Des mesures décisives à court terme peuvent permettre de restaurer des habitats perdus et dégradés ainsi que de protéger la longévité des fonctions écologiques et des services rendus par les écosystèmes. Avec un financement à long terme et les savoirs traditionnels autochtones concernant la gestion durable des terres, de tels milieux peuvent être gérés de manière appropriée.

Malgré le grand potentiel de réduction des émissions de certaines solutions s'inspirant de la nature comme les aires protégées et la plantation d'arbres, il est important d'être conscient qu'elles peuvent avoir des répercussions négatives sur les peuples autochtones. « Elles peuvent entraîner des déplacements, restreindre leurs activités de subsistance et affecter leur culture », ont indiqué Townsend, Moola et Craig, auteurs de l'étude *Indigenous Peoples are critical to the success of nature-based solutions to climate change*, publiée dans le journal *FACETS*. Les solutions s'inspirant de la nature « doivent être conçues et mises en œuvre avec la participation et le consentement des Autochtones, si l'on veut qu'elles soient fructueuses », préviennent les auteurs²⁷.

Selon les conclusions de l'étude de *FACETS*, de nombreux projets s'inspirant de la nature dirigés par des peuples autochtones sont en cours ou en développement. Le projet de compensation des émissions de carbone mené par les Premières Nations des régions côtières dans la forêt de Great Bear est un bon exemple d'initiative réunissant plusieurs communautés autochtones travaillant ensemble à établir un environnement durable sur les plans écologiques et économiques.

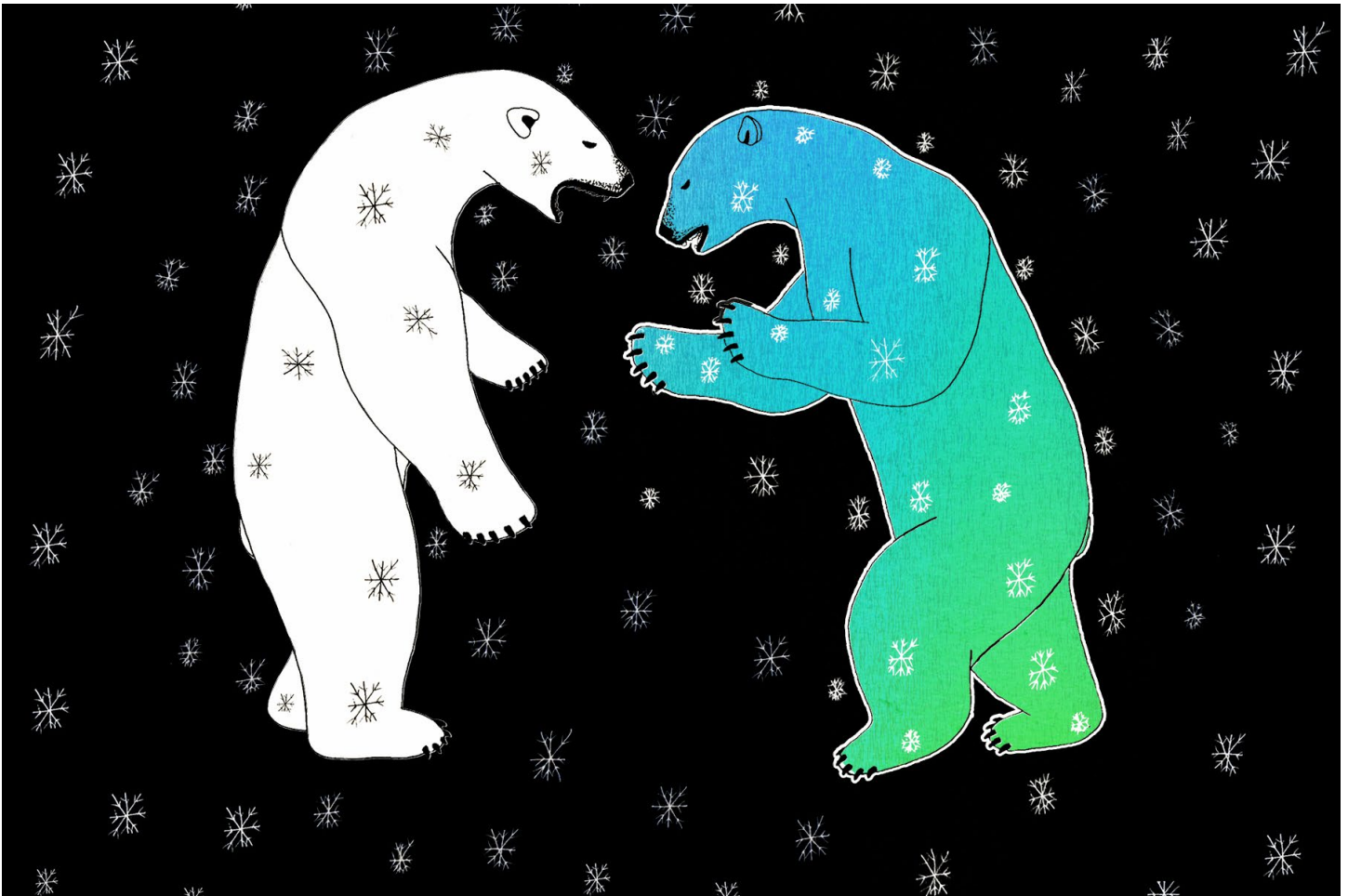
« Même si les discussions ont été ardues, nous avons toujours considéré qu'il était important d'être respectueux, de représenter notre peuple de manière appropriée et bienveillante, de suivre les pratiques de nos ancêtres et d'utiliser ces valeurs pour récupérer ce qui nous revient de droit. »

Kelly Brown

Membre de la nation Heiltsuk; membre des groupes de gestion intégrée des ressources et de la réconciliation de la nation Heiltsuk.

Le Great Bear Forest Carbon Project

Avant 2009, la forêt de Great Bear subissait un abattage rapide dont les retombées économiques profitaient peu au peuple autochtone vivant dans cette région. Une occasion de changer cette dynamique s'est présentée en 2009 lorsque le gouvernement provincial a modifié les ordonnances d'utilisation des terres afin de protéger 50 % des forêts anciennes naturelles. La même année, les Premières Nations, la province, les groupes environnementaux et les sociétés d'exploitation forestière des régions côtières se sont entendus pour la mise en place d'un examen quinquennal de la mise en œuvre d'une gestion fondée sur l'écosystème²⁸. Avec une perspective dépassant les possibilités d'extraction et d'exploitation,



Qavavau Manumie

les Premières Nations de la région ont appliqué leur savoir traditionnel pour élaborer des projets d'utilisation des terres et des milieux marins durables visant à conserver l'écosystème local tout en enrichissant leur communauté.

« La raison d'être, la vision et la mission globales des travaux réalisés sont la protection de l'environnement de manière à ce qu'il procure des ressources, de la nourriture, une sécurité alimentaire, des revenus et des emplois comme ce fut le cas dans le passé. Il est possible de rétablir cela », a expliqué Paul Kariya, conseiller principal en politiques des Premières Nations des régions côtières, dans une série de webinaires sur les solutions climatiques naturelles publiée en 2021²⁹.

« Nous consacré beaucoup de temps à nous pencher sur le taux non durable de récolte de bois et d'autres ressources. Et d'apporter vraiment un suivi sur cela. Aujourd'hui, nous contrôlons mieux cette exploitation », a indiqué Kelly Brown, membre de la nation Heiltsuk, dans le même webinaire. « Nous prenons la responsabilité de protéger l'intégrité des terres de notre peuple et de tous ceux qui vivent dans notre région. »

Neuf nations de la côte du Centre et du Nord-Ouest et de l'archipel des Haida Gwaii ont établi une alliance pour travailler ensemble et ont négocié plus de 60 ententes avec les gouvernements de la Colombie-Britannique et du Canada. Cela inclut des ententes sur le protocole de réconciliation et le partage des bénéfices atmosphériques, qui reconnaissent que chaque nation conserve plus de 80 % des revenus liés à la compensation des émissions de carbone générés par les changements apportés à la gestion des forêts et la forêt exploitable sur leur territoire.

Le Great Bear Forest Carbon Project génère jusqu'à un million de tonnes métriques de compensation chaque année, ce qui permet d'accorder une valeur financière aux activités visant à réduire ou à éviter des émissions de GES qui, en retour, réduisent les répercussions des changements climatiques. La compensation des émissions de carbone est mesurée en établissant la différence entre les émissions qui auraient été produites si une société d'exploitation forestière avait poursuivi son modèle d'extraction et d'exploitation des ressources et ce qui est émis en vertu du projet de conservation.

Les Premières Nations ont appliqué leur savoir traditionnel pour élaborer des projets durables d'utilisation des terres et des milieux marins.

Soixante-cinq pour cent des revenus de compensation carbone de la Colombie-Britannique sont affectés à la gestion, alors que les nations participantes peuvent répartir comme bon leur semble les 35 % restants.³⁰

Aujourd'hui, 85 % de la forêt pluviale de Great Bear est protégée en vertu de trois outils réglementaires. Les aires importantes d'un point de vue culturel et écologique sont habituellement entièrement protégées, alors que les autres sont gouvernées en vertu de différentes ententes d'utilisation des terres qui restreignent l'abattage et assurent une protection.



Partie 4

Passer à l'action : quatre piliers directeurs pour le leadership

Un plan d'action organisationnel

Ce document a démontré que promouvoir la réconciliation et réduire les changements climatiques doivent se faire en tandem, c'est-à-dire en travaillant en collaboration avec les peuples et les communautés autochtones afin de favoriser des changements significatifs et durables qui profitent à tous.

Comment pouvons-nous y parvenir? L'établissement d'un plan d'action organisationnel basé sur un ensemble de principes directeurs est un bon début. À titre d'exemple, Deloitte a défini quatre piliers directeurs pour son propre plan d'action pour la réconciliation, le premier engagement public détaillé de ce genre mis en place dans une entreprise canadienne³¹. Chaque pilier comprend de nombreux engagements s'harmonisant avec le programme Relations progressistes avec les Autochtones du Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA) ainsi qu'avec les objectifs de développement durable des Nations Unies. Ces engagements ont été façonnés en fonction d'orientations fournies par des dirigeants et des communautés des Premières Nations.

Un tel plan d'action pour la réconciliation peut être appliqué dans tous les aspects de la stratégie et des opérations d'une organisation, y compris dans ses objectifs visant à atténuer l'incidence de l'organisation sur les changements climatiques.

Deloitte a défini quatre piliers directeurs pour son propre plan d'action pour la réconciliation. Chaque pilier comprend de nombreux engagements qui ont été élaborés par les directives des dirigeants des Premières Nations et des communautés, et s'aligne avec les principaux groupes autochtones et de durabilité.



Pilier 1 : inclusion

Le pilier de l'inclusion est un engagement à créer une culture inclusive dans tout ce qu'une organisation fait et à chercher des moyens d'établir un environnement où tous les employés peuvent contribuer à la réconciliation.

Cela peut vouloir dire que l'on établit un partenariat avec les peuples autochtones dès le début des projets, voire plus tôt, au lieu d'attendre qu'une exigence légale nous y oblige. Il pourrait s'agir d'inclure les peuples autochtones dans les processus de gouvernance par l'intermédiaire de comités ou de conseils, ce qui permettrait à l'organisation d'intégrer des perspectives autochtones importantes, d'éviter certains risques et de prendre des décisions lui permettant de respecter ses engagements de réconciliation dans tout ce qu'elle fait.



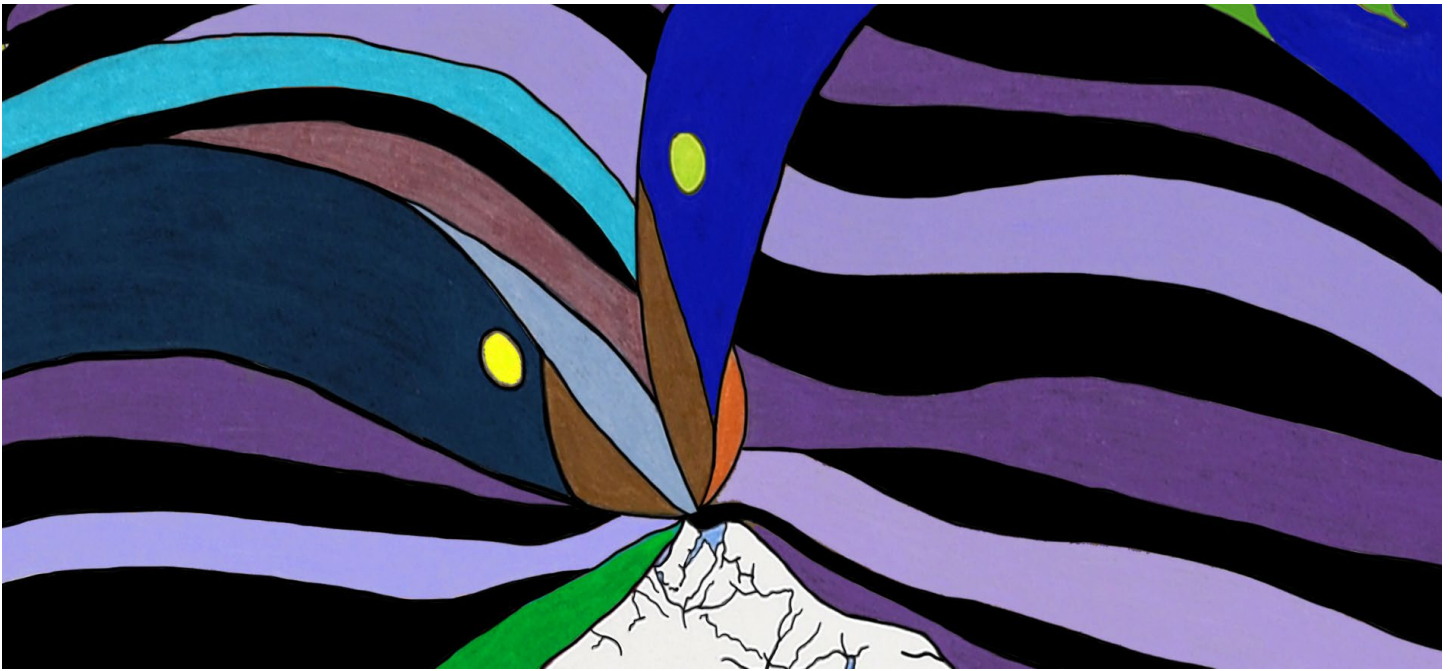
Pilier 2 : éducation

Le pilier de l'éducation est un engagement à créer des occasions d'apprentissage continu pour éduquer les employés de l'organisation à tous les niveaux sur l'importance de la sensibilisation culturelle pendant le parcours vers la réconciliation.

Tout le monde a un rôle à jouer pour en apprendre plus sur l'histoire des Autochtones, la vérité concernant ce territoire, les savoirs traditionnels et les valeurs fondamentales de développement durable telles que le principe de la septième génération et les sept vérités fondamentales. Un engagement envers l'éducation implique la reconnaissance des peuples autochtones en tant que partenaires et dirigeants, et pas seulement en tant que parties prenantes.

« Une entreprise ou un gouvernement ne peut pas faire tout le travail, puis, à la fin, tenir compte des problèmes autochtones. Il faut le faire à l'inverse. D'abord prendre en considération les enjeux autochtones et faire ce travail exigeant dès le départ. Et pour cela, on doit d'abord donner aux communautés autochtones les moyens de codiriger ces processus en soutenant leur capacité à le faire. »

JP Gladu



Ooloosie Saila

« Au Canada, nous devons revoir les plans d'utilisation des terres qui existent aujourd'hui et accorder des responsabilités de leadership aux peuples autochtones. Même l'expression "utilisation des terres" renvoie à la notion de consommation, par opposition, par exemple, à la relation au territoire. Le fait d'avoir une relation avec quelque chose entraîne plus de respect, qu'il s'agisse d'un territoire, d'un outil ou d'un individu. Nous devrions essayer d'intégrer les visions du monde des Autochtones dans ces plans de relations avec le territoire afin de tirer le meilleur parti des systèmes de connaissances existants et les reconnaître. »

Steven Nitah



Pilier 3 : emploi

Le pilier de l'emploi est un engagement à embaucher des professionnels autochtones et à habiliter nos employés autochtones actuels et futurs afin de leur permettre de concrétiser l'influence qu'ils souhaitent avoir et de leur donner des occasions d'exercer leur leadership à tous les niveaux.

Cela pourrait signifier d'employer des détenteurs de savoirs autochtones en tant que surveillants de l'environnement et gardiens des terres, d'établir des objectifs pour les engagements ou les préférences en ce qui a trait à l'embauche des personnes autochtones et enfin, développer des programmes spéciaux pour la formation, le mentorat et la gestion des problèmes et des conditions systémiques.



Pilier 4 : autonomisation économique

L'autonomisation économique est un engagement à générer des répercussions positives et de la valeur pour les communautés autochtones en sollicitant activement leur participation et celle des entreprises autochtones aux occasions d'économie durable de l'organisation et en recrutant des personnes autochtones.

Cela pourrait inclure de recommander que des dirigeants autochtones prennent les rênes en tant que promoteurs de projets afin d'assurer un équilibre entre le développement des ressources et le développement des infrastructures.

L'emploi crée un potentiel d'influence à tous les niveaux, et l'autonomisation économique crée de la valeur et l'équité dans les communautés autochtones.



Adapté de Qavavau Manumie

Perspectives

Pour de nombreuses années à venir, les changements climatiques seront des enjeux déterminants pour les gouvernements et les entreprises. Ces derniers devraient déjà être en train de planifier la transition qu'ils devront opérer pour mener leurs activités dans un avenir à faible bilan carbone; être en retard dans ce mouvement inévitable aura pour effet de limiter les occasions et les avancées sociétales pour tous.

Le succès de cette démarche est inextricablement lié à la reconnaissance et au respect des droits inhérents des peuples autochtones, de leur lien spirituel et culturel avec la terre ainsi que de leurs connaissances traditionnelles de l'écologie.

Nos interactions avec les peuples autochtones devraient donc être au cœur du parcours vers la carboneutralité. Cela implique d'intégrer et d'amplifier leurs voix, et de tirer parti de leur expertise en tant que détenteurs de savoirs culturels et gardiens du territoire.

En travaillant de manière collaborative avec les peuples et les communautés autochtones afin de favoriser un changement important et durable au profit de tous, nous pouvons orienter le Canada vers une économie plus durable et inclusive et faire preuve d'un leadership et d'une intégration sociale de calibre mondial.

« La participation et l'inclusion des peuples autochtones sont importantes à la fois pour la lutte contre les changements climatiques et pour la réconciliation. On ne peut pas adopter une approche universelle de lutte aux changements climatiques dans des zones géographiques différentes. Il faut comprendre ce qui fonctionne, ce que ces voies naturelles étaient historiquement. Et les tribus savent cela mieux que quiconque parce que nous sommes ici depuis plus longtemps. »

Cody Desautel

« Les communautés autochtones ont une occasion presque sans précédent de contribuer à la lutte contre les changements climatiques au Canada : elles peuvent élaborer des projets de conservation des forêts, améliorer des projets de gestion forestière sur leurs territoires traditionnels, manifester leurs priorités et leurs objectifs d'aménagement du paysage, protéger la terre et conserver le carbone dans le sol. »

Joseph Pallant

À propos des artistes

Deloitte est honoré et reconnaissant envers les artistes autochtones suivants qui lui ont permis de présenter leur travail.

Qavavau Manumie

Artiste contemporain réputé, graphiste et graveur aux talents multiples, Qavavau Manumie vit et travaille à Kinngait, au Nunavut. Membre de longue date de la Coopérative, ses œuvres colorées et habilement créées vont du réalisme au fantastique et sont imprégnées de significations profondes et souvent d'humour.

Paujougjie Saggiak

Graphiste d'Iqaluit, au Nunavut, Paujougjie Saggiak a acquis une connaissance précoce de la faune qui l'entoure et elle a été inspirée par le talent et la créativité de la communauté artistique de la Coopérative Kinngait. Artiste en grande partie autodidacte, ses œuvres uniques sont des reflets détaillés de son amour de la nature, reflets qui peuvent être à la fois doux et ludiques de même qu'audacieux et puissants.

Ningiukulu Teevee

Graphiste autodidacte et polyvalente, Ningiukulu Teevee est l'une des membres les plus célèbres de la Coopérative Kinngait. Ses créations très recherchées explorent des thèmes variés et illustrent la richesse de la culture inuite traditionnelle et contemporaine. Également écrivaine accomplie, les illustrations saisissantes de la vie marine qu'elle a créées pour son premier livre pour enfants, Alego, ont permis de donner vie au récit de la journée de découvertes d'une jeune fille en compagnie de sa grand-mère. Alego a été nommé en 2009 pour le Prix littéraire du Gouverneur général dans la catégorie « Littérature jeunesse – illustrations ».

Ooloosie Saila

L'une des plus jeunes artistes de la Coopérative Kinngait, Ooloosie Saila est déjà un talent original et célèbre. Audacieuse et confiante dans son utilisation de la couleur et dans ses compositions, ses récentes représentations à grande échelle des paysages de l'Arctique sont évocatrices, détaillées et nuancées. Ses œuvres sont recherchées par les collectionneurs canadiens et internationaux, et nous sommes impatients de voir d'autres créations impressionnantes de cette artiste émergente qui n'a pas fini de nous émuvoir.

La permission de reproduire ces œuvres a été gracieusement accordée par la galerie Dorset Fine Arts, qui a été fondée en 1978 pour promouvoir les œuvres inuites créées par les artistes de la Coopérative Kinngait (également connue sous le nom de West Baffin Eskimo Cooperative) à Kinngait (Cape Dorset), au Nunavut. Depuis sa salle d'exposition à Toronto et ses galeries partout dans le monde, Dorset Fine Arts a cultivé et servi le marché en faisant connaître les œuvres maintenant réputées mondialement de la remarquable communauté d'artistes de Kinngait, grâce à la vente et à l'exposition d'estampes, de dessins et de sculptures.

La présente publication ne contient que des renseignements généraux, et Deloitte n'y fournit aucun conseil ou service professionnel dans les domaines de la comptabilité, des affaires, des finances, des placements, du droit ou de la fiscalité, ni aucun autre type de service ou conseil. Ce document ne remplace pas les services ou conseils professionnels et ne devrait pas être utilisé pour prendre des décisions ou mettre en œuvre des mesures susceptibles d'avoir une incidence sur votre entreprise. Avant de prendre de telles décisions ou mesures, vous devriez consulter un conseiller professionnel compétent. Deloitte ne pourra être tenu responsable des pertes que pourrait subir une personne ou une entité qui se fie à la présente publication.

Personnes-ressources

Jason Rasevych

Associé, Conseils financiers
Leader national, Services autochtones

jrasevych@deloitte.ca

Henry Stoch

Associé, leader, Développement durable et changements climatiques

hstoch@deloitte.ca

Collaborateurs

Fiona Kirkpatrick Parsons

Charles Perron

Stephanie Coulter

Nathan Steeghs

Jennifer Lee

JP Gladu

Joseph Pallant

Steven Nitah

Cody Desautel

Kelly Brown



1. Commission de vérité et réconciliation du Canada. Pensionnats du Canada : la réconciliation | Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, volume 6, McGill-Queen's University Press, page 11, IR4-9-6-2015-fra.pdf (publication https://publications.gc.ca/collections/collection_2015/trc/IR4-9-6-2015-fra.pdf).
2. ONU programme pour l'environnement. Rapport sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions 2021 : ça chauffe (en anglais seulement), 27 octobre 2021, p. XXIV, section 7 <https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/36990/FR21.pdf>.
3. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Climate change 2021: The physical science basis, sixième rapport d'évaluation (en anglais seulement), pages 1-53, lignes 1 3, https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WGI_Full_Report.pdf.
4. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Contribution déterminée au niveau national 2021 du Canada en vertu de l'Accord de Paris, juillet 2021, <https://www4.unfccc.int/sites/ndcstaging/PublishedDocuments/Canada%20First/Canada%27s%20Enhanced%20NDC.pdf>; et Inventaire des émissions de gaz à effet de serre du gouvernement du Canada, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/innovation/ecologiser-gouvernement/inventaire-emissions-gas-effet-serre-gouvernement-canada.html>
5. Commission de vérité et réconciliation du Canada. Commission de vérité et réconciliation du Canada : appels à l'action, rapport de juin 2015, https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/4-Appels_a_l-Action_French.pdf.
6. Gouvernement du Canada. Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) Traités et ententes, <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fr/1.100100028574/1529354437231>, consulté le 7 mars 2022.
7. Nations Unies. Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2007, https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/wp-content/uploads/sites/19/2018/11/UNDRIP_E_web.pdf.
8. Parlement du Canada, Sanction royale du projet de loi C-15 et de la Loi concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, juin 2021, <https://parl.ca/DocumentViewer/fr/43-2/projet-loi/C-15/sanction-royal>.
9. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies. Site web sur les peuples autochtones et les changements climatiques, consulté le 7 mars 2022, <https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/climate-change.html>.
10. Reuters. Britain, Canada, EU throw weight behind 2030 biodiversity protection goal, par Kate Abnett et Simon Jessop, également largement publié dans d'autres médias, 28 septembre 2020, <https://www.reuters.com/article/uk-climate-change-governments-nature-idUKKBN26J26J>.
11. US Geological Survey. « How do changes in climate and land use relate to one another? », [en ligne], consulté le 7 mars 2022, https://www.usgs.gov/faqs/how-do-changes-climate-and-land-use-relate-one-another-1?qt-news-science_products=0#qt-news_science_products.
12. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Changements climatiques et terres émergées : rapport spécial du GIEC (en anglais seulement), mis à jour en janvier 2020, page 14, point A.4, https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/4/2020/02/SPM_Updated-Jan20.pdf.
13. Idem, Case Studies: traditional knowledge for adaptation, quatrième rapport d'évaluation (RE4), 2007, page 673, section 15.6.1., https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/03/ar4_wg2_full_report.pdf; 15.6.1 Case study: traditional knowledge for adaptation (en anglais seulement).
14. Idem, Changements climatiques et terres émergées : rapport spécial du GIEC (en anglais seulement), mis à jour en janvier 2020, pages 29-32, section C, https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/4/2020/02/SPM_Updated-Jan20.pdf.
15. Idem, Climate Change 2021, The Physical Science Basis, sixième rapport d'évaluation (RE6), 2021, pages 1-78, lignes 41 à 44, <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/#FullReport>.
16. Assemblée des Premières Nations. Honorer la terre, <https://www.afn.ca/fr/honorer-la-terre/>, consulté le 7 mars 2022.
17. Indigenous Corporate Training. « What is The Seventh Generation Principle?, principe de la septième génération », [Blogue], 30 mai 2020, <https://www.ictinc.ca/blog/seventh-generation-principle>.
18. Brown, Frank, Brown, Y. Kathy. The Seven Fundamental Truths, du rapport Staying the Course, Staying Alive, décembre 2009, pages 11-71. – http://www.biodiversitybc.org/assets/Default/BBC_Staying_the_Course_Web.pdf.
19. Brown, Frank. Our people have borne witness to climate change through deep time, 13 octobre 2021, <https://climatechoices.ca/publications/climate-change-through-deep-time/>.
20. Brown, Frank, Brown, Y. Kathy. Staying the Course, Staying Alive, [rapport], décembre 2009, http://www.biodiversitybc.org/assets/Default/BBC_Staying_the_Course_Web.pdf.
21. Ibid, p. VII.
22. Gouvernement du Canada. Émissions de gaz à effet de serre, [en ligne], les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) du Canada (dernières données disponibles) en 2019 s'élevaient à 730 mégatonnes d'équivalent en dioxyde de carbone (Mt d'éq. CO2), <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/emissions-gaz-effet-serre.html>, consulté le 7 mars 2022.
23. Idem, Le gouvernement du Canada confirme sa nouvelle cible ambitieuse de réduction des émissions de gaz à effet de serre, 12 juillet 2021, <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/nouvelles/2021/07/le-gouvernement-du-canada-confirme-sa-nouvelle-cible-ambitieuse-de-reduction-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre.html>.
24. Idem, Greenhouse Gas Emissions, En 2005 et en 2019, les émissions du Canada ont été stables à 730 mégatonnes de CO2, 2020, p. 16, <https://www.canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/cesindicators/ghg-emissions/2020/greenhouse-gas-emissions-en.pdf>.
25. Deloitte Canada. Comment le Canada peut atteindre la décarbonation d'ici 2050, [en ligne], <https://www2.deloitte.com/ca/fr/pages/strategy/articles/how-canada-can-decarbonize-by-2050.html>, consulté le 7 mars 2022.
26. Wildlife Conservation Society (WCS). Carte, [en ligne], <https://storymaps.arcgis.com/collections/557d7b52083349068a747affd5a1420c?item=1>, consulté le 7 mars 2022.
27. Townsend, Justine, Moola, Faisal et Craig, Mary-Kate. « Indigenous Peoples are critical to the success of nature-based solutions to climate change », journal FACETS, juillet 2020, <https://doi.org/10.1139/facets-2019-0058>.
28. Gouvernement de la Colombie-Britannique. Great Bear Rainforest Agreement Highlights, [en ligne], <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/environment/natural-resource-stewardship/great-bear-rainforest/gbr-agreement-highlights>.
29. Natural Climate Solutions Series: Celebrating 20 Years of Coastal First Nations, webinaire mis en ligne en mars 2021, <https://youtu.be/aqFDMzjxTag>.
30. Coastal First Nations. Newsletter, novembre 2017, page 4, https://coastalfirstnations.ca/wp-content/uploads/2017/06/CFN_newsletter-CARBON_OFFSET_R01_spreads.pdf.
31. Deloitte. Tracer une voie commune pour la réconciliation : plan d'action pour la réconciliation de Deloitte, publié en juin 2021, <https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/ca/Documents/publicsector/ca-rap-report-aoda-fr.pdf>.

À propos de Deloitte

Deloitte offre des services dans les domaines de l'audit et de la certification, de la consultation, des conseils financiers, des conseils en gestion des risques, de la fiscalité et d'autres services connexes à de nombreuses sociétés ouvertes et fermées dans différents secteurs. Deloitte sert quatre entreprises sur cinq du palmarès Fortune Global 500^{MD} par l'intermédiaire de son réseau mondial de cabinets membres dans plus de 150 pays et territoires, qui offre les compétences de renommée mondiale, le savoir et les services dont les clients ont besoin pour surmonter les défis d'entreprise les plus complexes. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited. Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir www.deloitte.com/ca/apropos.

Notre raison d'être mondiale est d'avoir une influence marquante. Chez Deloitte Canada, cela se traduit par la création d'un avenir meilleur en accélérant et en élargissant l'accès au savoir. Nous croyons que nous pouvons concrétiser cette raison d'être en incarnant nos valeurs communes qui sont d'ouvrir la voie, de servir avec intégrité, de prendre soin les uns des autres, de favoriser l'inclusion et de collaborer pour avoir une influence mesurable.

Pour en apprendre davantage sur les quelque 330 000 professionnels de Deloitte, dont plus de 11 000 font partie du cabinet canadien, veuillez nous suivre sur [LinkedIn](#), [Twitter](#), [Instagram](#) ou [Facebook](#).

© Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et ses sociétés affiliées.

Conçu et produit par L'Agence | Deloitte Canada. 22-4224200